

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal :38
En exercice :24
Présents :14
Votants :15
Procuration.....1
Date de la convocation :
28 Mars 2017

- Original
 Expédition certifiée conforme à
l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission pour affichage
aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE du 4 Avril 2017

Délibération 2017-09

OBJET : Budget PRIMITIF 2017

L'an DEUX MILLE DIX SEPT le 4 Avril à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente

Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Anne-Marie BOUSQUET, Laurent COLLIN, Alain GARRIS, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Membres suppléants :

Pierre SALMON représentant de la Commission Syndicale

Procurations :

Guy LOPINTO représenté par Bernard ALFONSI

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michel VIANO, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Daniel LEBLAY, Richard RIBERO, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE, Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale

Madame Anne-Marie BOUSQUET est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20170404-2017-09-DE
Date de télétransmission : 10/04/2017
Date de réception préfecture : 10/04/2017

Madame la Présidente expose à l'Assemblée qu'en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement avec l'article L.1612-1, il appartient au Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets Ménagers de voter son Budget Primitif 2017 dont il vient de lui être donné lecture.

Il est proposé au Comité Syndical :

- **D'APPROUVER** les décisions traduites dans l'annexe de présentation budgétaire et le rapport sur l'état et l'évolution de la dette joints ainsi que le Budget Primitif 2017 hors T.V.A. comme suit :

**Oui cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical,
A L'unanimité,**

- **APPROUVE** les décisions traduites dans l'annexe de présentation budgétaire et le rapport sur l'état et l'évolution de la dette joints ainsi que le Budget Primitif 2017 hors T.V.A. arrêté à :

FONCTIONNEMENT

Recettes	32 113 636,60 €
Dépenses	32 113 636,60 €
Résultat	EQUILIBRE

INVESTISSEMENT

Recettes	13 210 481,93 €
Dépenses	13 210 481,93 €
Résultat	EQUILIBRE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente




Josette BALDEN